

**Délibération 2023-045**

**SEANCE DU 23 MAI 2023**

Date de la convocation : mercredi 17 mai 2023

Nombre de conseillers en exercice : 19  
Nombre de conseillers présents : 12  
Nombre de conseillers votants : 17

L'an deux mil vingt-trois, le mardi vingt-trois mai, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Eric BRIENS, Maire.

**Présents :** Mesdames et Messieurs BRIENS Eric, LACOLLEY Daniel, LEVOYER Thérèse, HAVARD Georges, HAIRON Josiane, RIES Stéphanie, GALLUET Bruno, LEJOLLY Annie, MAUGER Sylvie, DUPONT Joël, VASSELIN Denise, BEHELLE Anthony.

**Pouvoirs :** SOURD Annie (pouvoir à Sylvie MAUGER), ROUXEL Dominique (pouvoir à LEVOYER Thérèse), OHEIX Yoann (pouvoir à BEHELLE Anthony), BURNEL Sébastien (pouvoir à BRIENS Eric), TRAVERT Dominique (pouvoir à Denise VASSELIN).

**Absents excusés :** LELANDAIS Guillaume, LELUBEZ Marlène

**Secrétaire de séance :** GALLUET Bruno

**Objet : PERSONNEL COMMUNAL – CREATION POSTE PERMANENT**

Monsieur le Maire-Adjoint expose au Conseil Municipal que, suite au recrutement du responsable du service technique, les missions attribuées à l'agent de coordination ont été modifiées. De plus, le poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe créé pour occuper ce poste n'a jamais été pourvu.

Dans ce cadre, il convient de créer un poste d'adjoint administratif, grade qui correspond d'avantage aux missions du poste.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- De créer un emploi permanent à temps complet, sur le grade d'adjoint administratif territorial à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023,
- De modifier le tableau des emplois de la commune,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Eric BRIENS